



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

2022-006

L'an deux mille vingt-deux, le mardi cinq avril à dix-huit heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de la mairie de Labastide-de-Lévis sous la présidence de François VERGNES, Président.

Date de convocation : 11 mars 2022

Compétence EAU : 58 délégués

Elus Présents: BROS Jacques, DELERIS Jean-Michel, TERRAL Michel, YECHE Francis, BOSC Frédéric, THILLIEZ Claude, GARRIDO Alain, BREUILLARD Caroline, RAUCOULES Gilles, DUSSEL Francis, FAURE Nathalie, VERGNES François, HACK Dieter, SUDRE Didier, HELLAND Mark, ASSIE Alain, DELPECH Jean-Marc, POZZA Pascal, TISSERAND Jacques, BEZIOS Jean-Marie, RAU Ludovic, VIALAR Bernard, DELABRE Grégory, GINESTET Jean-Philippe, TARROUX Pascal, CINQ Robert, LAMBERMONT Ghislain, MANEN Cyril, SOULIES Claude, MIRAMOND Bernard, FERRET Bernard, FAGES Philippe, BOULVRAIS Paul, DUBIETZ Philippe, KURGOUALE Rose-Marie, BOURG Didier.

Elus Représentés : GAUSSERAND Marie-Claire,

Elus Absents ou Excusés : CAUDERAN Alain, GUILHABERT Alain, EGUILUZ Bernard, TRENTAZ Serge, VAISSIERE André, DAVALAN Christian, BOULOC Jean-Louis, GANDERAX Yvon, BRUN Arielle, SOUQUET Martine, ORTEGA Fernand, DURAND Pascal, LAPEYRE Patrice, PUIBASSET Pascale, PAULIN Georges, CHARRUYER Sébastien, PAYA Ludivine, CARAIRE Jean-Pierre, MARTINEZ Christian, DELHEURE Patrice, DONNEZ David.

Nbres Délégués	58	Délégués Présents	36	Délégués Représentés	1
----------------	----	-------------------	----	----------------------	---

Compétence DECI : 50 délégués

Elus Présents : BROS Jacques, DELERIS Jean-Michel, TERRAL Michel, YECHE Francis, BOSC Frédéric, BERNADOU Francis, TENEGAL Denis, BREUILLARD Caroline, RAUCOULES Gilles, FAURE Nathalie, VERGNES François, HACK Dieter, SUDRE Didier, HELLAND Mark, ASSIE Alain, POZZA Pascal, VIALAR Bernard, DELABRE Grégory, GINESTE Jean-Philippe, TARROUX Pascal, CINQ Robert, LAMBERMONT Ghislain, MANEN Cyril, SOULIES Claude, MIRAMOND Bernard, FERRET Bernard, BOURG Didier, SERRUS Thierry, KURGOUALE Rose-Marie,

Elus Représentés : GAUSSERAND Marie-Claire,

Absents ou Excusés : CAUDERAN Alain, GUILHABERT Alain, EGUILUZ Bernard, PRIETO BERCIER Sarah, GAYRAUD Michel, DAVALAN Christian, BOULOC Jean-Louis, BRUN Arielle, CUIGNET Bruno, LAPEYRE Patrice, DESMARS Michel, DUCOS Lucie, FORET Eric, WARD Eric, CHARRUYER Sébastien, PAYA Ludivine, VILLEMIN Bernard, ROUTABOUL Lucette, DUZAC Didier, MARTINEZ Christian,

Nbres Délégués	50	Délégués Présents	29	Délégués Représentés	1
----------------	----	-------------------	----	----------------------	---

EAU+DECI	108	Délégués Présents	65	Délégués Représentés	2
----------	-----	-------------------	----	----------------------	---

2.4.3 EAU POTABLE : Présentation et Adoption du BP 2022

Le débat d'orientation budgétaire concernant l'Eau Potable a été mené en comité syndical du 14 décembre 2021.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie et ses répercussions économiques ont renforcé la tendance inflationniste des marchés des principaux achats du syndicat : énergie, matériaux, fournitures plastiques et acier/alliage. La masse salariale augmente sous l'effet de la politique RH adoptée en 2021 mais surtout du fait de dispositions nationales de reclassement. Le budget 2022 prend aussi en compte, sans doute de façon partielle, la revalorisation indiciaire promise pour l'été et certaines situations de tuilage pour accompagner le départ à la retraite de certains agents qui pourront former leur successeur sur une période allant d'un à plusieurs trimestres selon le degré de complexité des tâches.

Au final, l'alignement tarifaire décidé en décembre pourrait ne pas suffire et interviendra de toute façon trop tard pour soutenir les recettes de l'exercice en cours. Le recours à une ligne de trésorerie et à l'emprunt sera donc cette année encore indispensable. Il a été anticipé. La situation devrait se normaliser en 2023 avec la mise de rythme de croisière de la facturation et l'application des tarifs votée en décembre dernier.

La levée de l'incertitude sur le litige concernant l'usine de Rabastens permettrait de solder la question des amortissements, non encore intégrés faute d'accord sur le décompte définitif.

Pour autant, la situation actuelle ne doit pas amener le syndicat à une attitude attentiste.

- Les enjeux d'alimentation du secteur de Vieux ou l'interconnexion vers Saint Sulpice doivent être pris en compte.
- La baisse tendancielle de la performance du réseau sur le secteur de Rabastens appelle une réaction rapide, sans attendre les conclusions du SDEP.
- L'amélioration de la sectorisation (qui pourrait bénéficier de subventions) doit être poursuivie car elle contribue à une meilleure gestion du réseau, à l'anticipation et à la réduction des fuites.
- La politique de formation des agents doit se poursuivre.
- Les moyens de communication doivent être modernisés.

L'adaptation de la gestion quotidienne se poursuit pour améliorer chaque jour un peu plus l'efficacité du syndicat, sachant que les marges de manœuvre sont de moins en moins importantes. A titre d'exemple : la revue de la politique d'équipement (location vs achat), la programmation de travaux en régie...

Enfin, malgré la densité des missions assurées, le syndicat s'est donné les moyens de contribuer à la prise de compétence Assainissement collectif par la CAGG en assurant la facturation et la 1^o étape du recouvrement (sans incidence sur le budget syndical, les recettes couvrant les dépenses).

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical du SMAEPG-compétence EAU POTABLE- approuvent le Budget 2022 présenté par le Président.

Délégués	58	Non	0
Présents	36	Abstention	0
Représentés	1	Oui	37

En annexe BP 2022 EAU POTABLE

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

SAEP du GALLACOIS

Le Président, François VERGNES